

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>22 149,50</b>	<b>422 828,63</b>	<b>0,00</b>	<b>114 402,09</b>	<b>1 193 633,69</b>	<b>530 158,23</b>	<b>424 620,36</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	61 847,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 149,50	292 749,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 550,00	0,00	19 024,20	42 759,72	46 597,36	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 350,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	65 182,32	0,00	95 377,89	181 537,89	236 370,33	8 070,36	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	969 336,08	247 190,54	410 200,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>18 208,04</b>	<b>387 452,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 913,87</b>	<b>874,00</b>	<b>110 500,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 208,04	320 956,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	66 495,23	0,00	64 913,87	874,00	110 500,39	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>405 226,74</b>	<b>168 734,44</b>	<b>187,68</b>	<b>31 016,53</b>		<b>3 312 957,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		61 847,18
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		314 898,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 934,40	7 753,40	0,00	0,00		146 619,08
204	Subventions d'équipement versées	10 813,68	0,00	0,00	0,00		17 163,68
21	Immobilisations corporelles	261 873,01	25 403,44	187,68	31 016,53		905 019,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	104 605,65	135 577,60	0,00	0,00		1 866 909,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>14 680,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>596 628,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		339 164,81
13	Subventions d'investissement	14 000,00	0,00	0,00	0,00		256 783,49
16	Emprunts et dettes assimilées	680,00	0,00	0,00	0,00		680,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>-98 493,74</b>	<b>2 381 025,47</b>	<b>0,00</b>	<b>383 238,12</b>	<b>1 167 413,30</b>	<b>848 492,71</b>	<b>335 260,95</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	-95 675,79	715 534,60	0,00	59 689,97	408 492,69	298 132,08	63 597,39	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	974 572,77	0,00	323 188,15	629 462,34	550 360,63	55 399,82	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-2 929,41	608 111,26	0,00	360,00	129 458,27	0,00	216 263,74	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	111,46	75 698,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	862,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	6 246,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>6 131 825,48</b>	<b>135 659,99</b>	<b>0,00</b>	<b>238 509,53</b>	<b>208 293,17</b>	<b>395 331,32</b>	<b>88 177,94</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	-227,72	14 259,02	0,00	13 664,98	3 146,70	2 704,75	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-26 855,63	23 063,67	0,00	5 025,55	190 580,40	211 337,63	6 342,14	0,00
73	Impôts et taxes	1 048 087,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 181 462,00	5 159,00	0,00	219 819,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	929 714,00	38 098,14	0,00	0,00	13 796,93	177 033,29	81 820,40	0,00
75	Autres produits de gestion courante	-354,82	4 914,13	0,00	0,00	769,14	616,54	15,40	0,00
76	Produits financiers	0,00	43 559,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	6 508,00	0,00	0,00	0,00	3 639,11	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	98,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 014 463,42</b>	<b>6 871,20</b>	<b>8 921,28</b>	<b>3 679,42</b>		<b>6 050 872,13</b>
011	Charges à caractère général	0,00	362 281,36	6 871,20	8 921,28	2 873,02		1 830 717,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	650 792,46	0,00	0,00	0,00		3 183 776,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 389,60	0,00	0,00	806,40		953 459,86
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 809,80
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		862,16
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 246,34
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>118 097,82</b>	<b>2 036,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>7 317 931,75</b>
013	Atténuations de charges	0,00	8 151,15	0,00	0,00	0,00		41 698,88
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		409 493,76
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 048 087,65
731	Fiscalité locale	0,00	2 055,82	2 036,50	0,00	0,00		4 410 532,32
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 240 462,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	107 890,85	0,00	0,00	0,00		113 851,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 559,53
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 147,11
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		98,50

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 002 638,48	3 365 423,16	282 852,04	1 354 363,28
RECETTES	5 002 638,48	2 797 206,57	671 787,41	1 533 644,50
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	8 374 477,88	6 756 611,86	0,00	1 617 866,02
RECETTES	8 374 477,88	8 417 877,68	0,00	-43 399,80

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 002 638,48	3 365 423,16	282 852,04	1 354 363,28
RECETTES	5 002 638,48	2 797 206,57	671 787,41	1 533 644,50
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	8 374 477,88	6 756 611,86	0,00	1 617 866,02
RECETTES	8 374 477,88	8 417 877,68	0,00	-43 399,80

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 002 638,48	3 365 423,16	282 852,04	1 354 363,28
RECETTES	5 002 638,48	2 797 206,57	671 787,41	1 533 644,50
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	8 374 477,88	6 756 611,86	0,00	1 617 866,02
RECETTES	8 374 477,88	8 417 877,68	0,00	-43 399,80
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>13 377 116,36</b>	<b>10 122 035,02</b>	<b>282 852,04</b>	<b>2 972 229,30</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>13 377 116,36</b>	<b>11 215 084,25</b>	<b>671 787,41</b>	<b>1 490 244,70</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
00004404160	10/10/2025	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					4 406 593,08									
1641 Emprunts en euros (total)					4 406 593,08									
00000111473	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	21/11/2018		15/03/2019	379 752,45	F		0,910	0,910		T	C		A-1
900071296125	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	25/10/2005		25/12/2005	250 000,00	F		3,460	3,598		S	X Echéance constante		A-1
900071296325	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	30/04/2006		01/07/2006	200 000,00	F		3,710	3,907		A	X Echéance constante		A-1
DD21995741	SA ARKEA	04/08/2023		30/09/2023	2 000 000,00	F		3,840	3,910		T	C		A-1
MON231993EUR/02	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/10/2006		01/12/2006	176 840,63	F		3,400	3,702		S	C		A-1
MON272594EUR/0291129/001/1	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	04/10/2010		01/03/2011	216 904,00	F		2,810	2,844		T	X Echéance constante		A-1
MON272595EUR/0291130/001/1	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	04/10/2010		01/03/2011	233 096,00	F		1,710	1,710		T	X Echéance constante		A-1
MON272596EUR/0291131/001/1	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	04/10/2010		01/03/2011	50 000,00	F		1,710	1,723		T	X Echéance constante		A-1
MON500419EUR/0500437	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	09/07/2014		01/12/2014	500 000,00	F		2,910	2,910		T	C		A-1

REÇU EN PREFECTURE  
Le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
kj230201 - 00001702484	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	14/06/2018		15/10/2018	400 000,00	F		1,370	1,393		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>4 406 593,08</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).



## MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 984 523,91					314 845,43	75 903,71	0,00	1 038,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 984 523,91					314 845,43	75 903,71	0,00	1 038,70
00000111473		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,910	54 250,29	308,54	0,00	0,00
900071296125		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,598	8 563,47	148,15	0,00	0,00
900071296325		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,907	13 586,01	504,04	0,00	0,00
DD21995741		0,00	A-1	1 666 666,70	12,50	F		3,910	133 333,32	67 200,00	0,00	177,78
MON231993EUR/02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,702	4 534,19	77,94	0,00	0,00
MON272594EUR/0291129/001/1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,844	17 463,70	307,50	0,00	0,00
MON272595EUR/0291130/001/1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,710	17 463,49	187,04	0,00	0,00
MON272596EUR/0291131/001/1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,723	3 746,20	39,96	0,00	0,00
MON500419EUR/0500437		0,00	A-1	125 000,15	3,75	F		2,910	33 333,32	4 243,76	0,00	303,13
kj230201 - 00001702484		0,00	A-1	192 857,06	6,58	F		1,393	28 571,44	2 886,78	0,00	557,79
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
Le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

**MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 984 523,91</b>					<b>314 845,43</b>	<b>75 903,71</b>	<b>0,00</b>	<b>1 038,70</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 984 523,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		05-12-2023
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	2138 Autres constructions	15	24/06/2010
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	05/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	05/12/2023
L	2032 Frais de recherche et développement	5	05/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	05/12/2023
L	2041411 Subv versées gfp biens mob et mat	5	05/12/2023
L	2041412 Subv versées gfp bâtiments	30	05/12/2023
L	2041511 Subv versées au GFP biens mob et mat	5	05/12/2023
L	2041512 Subv versées au GFP Bât et install	30	05/12/2023
L	2041581 Subv versées autres groupé biens mob et mat	5	05/12/2023
L	2041582 Subv versées autres gfp bât et instal	30	05/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	5	05/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	05/12/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	05/12/2023
L	21321 Constr bât privés imm rapport	30	05/12/2023
L	21351 Constr install agencé aménagé bât publics	30	05/12/2023
L	21352 Constr install agencé aménagé bât priv	30	05/12/2023
L	21572 Mat et out techn scolaire	10	05/12/2023
L	215731 Mat et out de voirie roulant	10	05/12/2023
L	215738 Autres mat et out de voirie	10	05/12/2023
L	21578 Autre mat technique	10	05/12/2023
L	2158 Autres install et out techn	10	05/12/2023
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér.	30	05/12/2023
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	10	05/12/2023
L	217831 Immo reçues mise à dispo mat info scolaire	5	05/12/2023
L	217838 Autres immos reçues mise à dispo mat info	5	05/12/2023
L	217841 Autres immos reçues mise à dispo mat bur et mob scol	10	05/12/2023
L	217842 Autres immos reçues mise à dispo mat de bur et mob	10	05/12/2023
L	2181 Installations gles, agencés, aménagés divers	10	05/12/2023
L	21828 Matériel de transport	8	05/12/2023
L	21831 Mat info scolaire	5	05/12/2023

REÇU EN PREFECTURE  
Le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21838 Autre mat info	5	05/12/2023
L	21841 Mat bureau et mob scolaire	10	05/12/2023
L	21848 Autre mat de bureau et mobiliers	10	05/12/2023
L	2188 Autres immo corporelles	10	05/12/2023

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		1 459,00	0,00	0,00	1 459,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 459,00	0,00	0,00	1 459,00
Depreciations Tiers	29/03/2023	1 459,00	0,00	0,00	1 459,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>1 459,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 459,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-2184 00398-2 026 04 07-DCH2026 031-

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>1 459,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 459,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 454103		Intitulé de l'opération : EXTENSION RESEAU PUBLIC DE DISTRIB ELECTRICITE SALTI				Date de la délibération : 05/12/2023
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>55 856,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 856,88</b>
<b>4541103</b> Dépenses nouvelles (2)	55 856,88	0,00	0,00	0,00	0,00	55 856,88
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>55 856,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 856,88</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>55 856,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 856,88</b>
<b>4541203</b> Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	45 043,20	0,00	0,00	0,00	0,00	45 043,20
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>4541203</b> Annulations sur recettes (d) (3)	10 813,68	0,00	0,00	0,00	0,00	10 813,68
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>45 043,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 043,20</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	5 360 607,12	4 074 433,07	181 475,39
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 360 607,12	4 074 433,07										58 434,04	123 041,35	
GRAND DELTA HABITAT	2017	X Echéance constante	RESIDENCE LA BARRADE 1 - Acquisition en VEFA de 47 logements individuels	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 445 005,25	1 273 690,70	41,08	A	F	1,350	F		1,350	A-1		17 497,67	22 432,74	
GRAND DELTA HABITAT	2017	X Echéance constante	RESIDENCE LA BARRADE 2 LOT H - Construction 46 logements collectif	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 136 605,25	1 001 853,48	41,08	A	F	1,350	F		1,350	A-1		13 763,23	17 645,04	
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	2016	C	MRI-CONSTRUCTION 60 LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES	CAISSE EPARGNE P.A.C.	816 908,85	544 606,05	20,00	T	F	1,860	F		1,860	A-1		10 438,54	27 230,28	

REÇU EN PREFECTURE  
Le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MISTRAL HABITAT	2001	X Echéance constante	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 811,41	47 729,43	5,83	A	R		3,050	R		0,385	A-1		771,90	3 776,19
MISTRAL HABITAT	1999	X Echéance constante	12 LOGEMENTS - MISTRAL HABITAT	MISTRAL HABITAT	30 489,80	4 609,91	3,08	A	F		1,000	F		1,000	A-1		57,34	1 124,08
SDH CONSTRUCTEUR	2017	X Echéance constante	CONSTRUCTION 52 LOGEMENTS LOCATIFS - RTE BEAUREGARD	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	765 000,00	658 934,70	32,50	A	F		1,350	F		1,350	A-1		9 108,49	15 768,50
SDH CONSTRUCTEUR	2017	C	CONSTRUCTON 52 LOGEMENTS LOCATIFS - RTE DE BEAUREGARD	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	400 000,00	330 000,00	32,50	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 870,00	10 000,00
Tiers RECUP Compta	2002	X Echéance constante	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	616 035,33	210 954,73	7,25	A	R		3,550	R		2,050	A-1		4 805,39	24 096,61
Tiers RECUP Compta	1989	X Echéance progressive	AMELIORATION 5 LOGEMENTS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 751,23	2 054,07	1,75	A	V		4,020	V		4,020	A-1		121,48	967,91
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>5 360 607,12</b>	<b>4 074 433,07</b>											<b>58 434,04</b>	<b>123 041,35</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	123 041,35
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	390 749,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>513 791,16</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>7 317 931,75</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>7,02</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.8</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					0,00	0,00	0,00
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8</b>

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>469 384,96</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>259 771,28</b>	
<b>Associations</b>	<b>249 171,28</b>	
AD PAROISSE	2 500,00	
AJC	300,00	
AMICALE POMPIERS VETERANS .	200,00	
AMICALE SAPEURS POMPIERS .	400,00	
AMICALE UNION BOULISTE	750,00	
AMIS DE L'ORGUE	300,00	
APEL ECOLE NOTRE DAME .	400,00	
BOXING CLUB COURTHEZONNAIS	400,00	
CLUB DE PING PONG	4 500,00	
CLUB LES CIGALES	2 500,00	
COMITE DE JUMELAGE COURTHEZON BERGHEIM	2 000,00	
COS DE COURTHEZON	4 000,00	
COURTH IMAGES	300,00	
CYCLO CLUB	500,00	
DONNEURS SANG BENEVOLES	400,00	
ECOLE NOTRE DAME	103 000,00	
ECOLE VILAR ASSOCIATION USEP	20 475,00	
FNPC	1 000,00	
FOYER LAIQUE BIBLIOTHEQUE	5 000,00	
FOYER LAIQUE EDUCATION POPULAIRE .	1 500,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500,00	
IMPULSION GRS	400,00	
JUDO CLUB	500,00	
LES AMIS DE LA SEILLE	1 550,00	
LES AMIS DE ST HUBERT	600,00	
LES CIBISTES DE COURTHEZON	700,00	
LES CINQ PAS DE COURTEDUNE	3 300,00	
LES CULOTTES COURTH'	33 374,28	
LES RANDONNEURS DE COURTHEZON	300,00	
LOISIRS ET COMMUNICATION	400,00	
MAISON DES PETITES FRIMOUSSES - MAM	200,00	
OEUVRES CATHOLIQUES	1 000,00	
PHOTO CINE CLUB	600,00	
SECOURS CATHOLIQUE	2 000,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SPELEO CLUB RAGAIE	2 422,00	
SPORTING CLUB COURTHEZON	50 000,00	
ST'ART	200,00	
TENNIS CLUB COURTHEZON	500,00	
VOLANT DES 7 RIVIERES / BADMINTON	200,00	
<b>Entreprises</b>	<b>4 250,00</b>	
CELLIER DES PRINCES	2 500,00	
IFAC	250,00	
IFAC	250,00	
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT .	250,00	
SAS SCISCO FORMATION	500,00	
SAS SCISCO FORMATION	500,00	
<b>Personnes physiques</b>	<b>6 350,00</b>	
HAUSLER Clement	3 000,00	
HUCLIN Anaëlle	500,00	
HUCLIN Anaëlle	250,00	
MEUNIER Romain	300,00	
MEUNIER Romain	1 000,00	
NICOLAÏ Raymonde	500,00	
YELO ANTOINE	800,00	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>209 613,68</b>	
<b>Etat</b>	<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>10 813,68</b>	
COMMUNE DE COURTHEZON	10 813,68	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>198 800,00</b>	
CCAS DE COURTHEZON	198 800,00	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>12,00</b>	<b>4,00</b>	<b>16,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	6,00	2,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4,00	2,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>18,00</b>	<b>9,00</b>	<b>27,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint technique	C	10,00	4,00	14,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2°cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Educateur APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur d'Activités physiques et sportives principal 1ère clas	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Animateur prinicpal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service PM ppal 1ère cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service PM ppal 2ème cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service PM ppal 2ème cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>47,00</b>	<b>14,00</b>	<b>61,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>



## MAIRIE DE COURTHEZON - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>244 156,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A 3-a	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		96 308,00	A	A
Adjoint technique	C	TECH		64 243,00	A 3-1	CDD
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	S		0,00	A 3-a	CDD
Rédacteur	B	ANIM		24 247,00	A	A
Technicien		OTR		0,00	A	A
collaborateur de cabinet	A	ADM		59 358,00	A 333-1_333-10	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>244 156,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HALL MAIRIE ET SITE INTERNET (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
12/04/2022 - Parts	PROVENCE NUMERIQUE	SCI PROVENCE NUMERIQUE	Société Française	1 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/01/1989 - Garantie	Tiers RECUP Compta	Tiers RECUP Compta	Société Française	285 641,60
01/01/1999 - Garantie	MISTRAL HABITAT	MISTRAL HABITAT	Société Française	67 034,40
01/01/2016 - Garantie	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	Etablissements Publics de Santé	626 296,89
01/01/2017 - Garantie	GRAND DELTA HABITAT	GRAND DELTA HABITAT	Société Française	2 394 183,11
01/01/2017 - Garantie	SDH CONSTRUCTEUR	SA SDH CONSTRUCTEUR	Société Française	1 065 612,88
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU</b> <b>COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU</b> <b>COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B11.2</b>

**B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
<i>040</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 487 148,94
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	7 687,85
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 494 836,79

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 494 836,79
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 494 836,79

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	338 757,39	332 810,06	282 852,04	615 662,10
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 514 187,93	1 044 904,54	671 787,41	1 716 691,95
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	2 175 430,54	712 094,48	388 935,37	1 101 029,85
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 487 148,94			1 487 148,94
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	1 487 148,94			1 487 148,94
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 588 178,79

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>338 757,39</b>	<b>332 810,06</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>314 898,63</b>	<b>314 898,63</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	314 898,63	314 898,63
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>23 858,76</b>	<b>17 911,43</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 411,08	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 447,68	17 911,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 514 187,93</b>	<b>III 1 044 904,54</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>387 188,27</b>	<b>339 164,81</b>
10222	FCTVA	320 956,77	320 956,77
10226	Taxe d'aménagement (2)	66 231,50	18 208,04
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 126 999,66</b>	<b>705 739,73</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 556,82	7 715,31
28031	<i>Frais d'études</i>	23 892,65	35 340,37
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 273,60	1 273,60
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	9 783,34	9 783,34
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	10 719,00	10 719,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	13 868,00	13 868,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	4 417,82	4 687,92
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	15 233,76	15 382,51
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	0,00	1 533,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	18 139,70	19 674,15
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	86 305,01	95 032,98
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	2 498,00	2 498,00

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281312	Bâtiments scolaires	4 618,70	4 618,70
281316	Equipements de cimetièrre	10 741,37	10 741,37
281318	Autres bâtiments publics	14 257,00	14 257,00
281321	Immeubles de rapport	13 833,00	13 833,00
281351	Bâtiments publics	10 427,97	11 289,57
281352	Bâtiments privés	0,00	18,19
28138	Autres constructions	109 131,52	109 131,52
28151	Réseaux de voirie	0,00	76,71
28152	Installations de voirie	2 905,30	2 905,30
281531	Réseaux d'adduction d'eau	244,88	244,88
281532	Réseaux d'assainissement	61,66	61,66
281533	Réseaux câblés	7 778,21	7 778,21
281534	Réseaux d'électrification	17 182,08	17 182,08
281538	Autres réseaux	22 824,98	22 824,98
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 377,56	2 517,80
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	258,15	258,15
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	59 247,95	61 931,59
28181	Installations générales, aménagt divers	14 231,87	15 011,26
281828	Autres matériels de transport	26 755,11	26 755,11
281831	Matériel informatique scolaire	218,64	866,20
281838	Autre matériel informatique	35 480,58	36 117,20
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 736,82	9 319,87
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 206,37	16 206,37
28185	Matériel de téléphonie	0,00	221,48
28186	Cheptel	110,70	110,70
28188	Autres immo. corporelles	232 081,88	103 952,65
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 323 599,66	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C2.1</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
23MAISONSANTE	CONSTRUCTION MAISON DE SANTE	23	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	0,00	0,00	1 450 000,00	410 200,00	1 039 800,00
202105	TRAVAUX CAGE ESCALIER ECOLE VAL SEILLE	202105	1 300 000,00	0,00	1 159 309,65	0,00	0,00	1 159 309,65	1 022 612,06	136 697,59
<b>TOTAL</b>			<b>2 750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 609 309,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 609 309,65</b>	<b>1 432 812,06</b>	<b>1 176 497,59</b>

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C2.2</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

- (1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
- (2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
- (6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>C3.1</b>

## Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	0,00	17 163,68	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	0,00	146 619,08	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	26 503,00	0,00	66 187,75	83 608,81	0,00
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	0,00	191 458,86	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	20 540,84	39 847,70	0,00
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	0,00	75 237,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	35 456,02	25 045,21	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	0,00	341 134,26	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	229 630,70	1 637 279,17	0,00
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>26 503,00</b>	<b>0,00</b>	<b>351 815,31</b>	<b>2 557 893,77</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

1e 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	17 163,68	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	146 619,08	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	0,00	4 320,00	171 979,56	0,00
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	191 458,86	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	60 388,54	0,00
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	75 237,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	35 456,02	25 045,21	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	341 134,26	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	1 866 909,87	0,00
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>0,00</b>	<b>39 776,02</b>	<b>2 896 436,06</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	0,00	17 163,68
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	0,00	146 619,08
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	0,00	0,00	0,00	176 299,56
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	0,00	191 458,86
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	0,00	60 388,54
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	0,00	75 237,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	0,00	60 501,23
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	0,00	341 134,26
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	0,00	1 866 909,87
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 936 212,08</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	0,00	17 163,68
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	0,00	146 619,08
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	0,00	0,00	0,00	176 299,56
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	0,00	191 458,86
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	0,00	60 388,54
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	0,00	75 237,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	0,00	60 501,23
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	0,00	341 134,26
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	0,00	1 866 909,87
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
A225	Opérations pour compte de tiers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 936 212,08</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	0,00	17 163,68
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	0,00	146 619,08
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	0,00	0,00	0,00	176 299,56
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	0,00	191 458,86
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	0,00	60 388,54
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	0,00	75 237,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	0,00	60 501,23
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	0,00	341 134,26
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	0,00	1 866 909,87
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 936 212,08</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	0,00	17 163,68
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	0,00	146 619,08
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	0,00	0,00	0,00	176 299,56
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	0,00	191 458,86
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	0,00	0,00	60 388,54
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	0,00	75 237,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	0,00	60 501,23
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	0,00	341 134,26
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	0,00	0,00	1 866 909,87
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 936 212,08</b>

REÇU EN PREFECTURE

1e 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	17 163,68	0,00	0,00	17 163,68	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	146 619,08	0,00	0,00	146 619,08	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	176 299,56	26 503,00	66 187,75	83 608,81	0,00
A125	Constructions	191 458,86	0,00	0,00	191 458,86	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	60 388,54	0,00	20 540,84	39 847,70	0,00
A135	Réseaux divers	75 237,00	0,00	0,00	75 237,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	60 501,23	0,00	0,00	60 501,23	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	341 134,26	0,00	0,00	341 134,26	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 866 909,87	0,00	229 630,70	1 637 279,17	0,00
A165	Immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 936 212,08</b>	<b>26 503,00</b>	<b>316 359,29</b>	<b>2 593 349,79</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION</b>	<b>C3.2</b>

## Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	0,00	130 079,50	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	0,00	114 402,09	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	27 934,15	1 165 699,54	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	530 158,23	1 272,00	0,00	251 521,10	277 365,13	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	0,00	424 620,36	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	25 231,00	0,00	51 819,22	328 176,52	0,00
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	0,00	168 734,44	0,00
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	0,00	187,68	0,00
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	20 540,84	10 475,69	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>26 503,00</b>	<b>0,00</b>	<b>351 815,31</b>	<b>2 619 740,95</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	130 079,50	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	114 402,09	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	1 193 633,69	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	0,00	0,00	530 158,23	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	424 620,36	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	0,00	39 776,02	365 450,72	0,00
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	168 734,44	0,00
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	187,68	0,00
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	31 016,53	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>0,00</b>	<b>39 776,02</b>	<b>2 958 283,24</b>	<b>0,00</b>

REÇU EN PREFECTURE

1e 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	0,00	130 079,50
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	0,00	114 402,09
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	0,00	1 193 633,69
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	0,00	0,00	0,00	530 158,23
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	0,00	424 620,36
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	0,00	0,00	0,00	405 226,74
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	0,00	168 734,44
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	0,00	187,68
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	0,00	31 016,53
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 998 059,26</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	0,00	130 079,50
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	0,00	114 402,09
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	0,00	1 193 633,69
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	0,00	0,00	0,00	530 158,23
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	0,00	424 620,36
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	0,00	0,00	0,00	405 226,74
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	0,00	168 734,44
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	0,00	187,68
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	0,00	31 016,53
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 998 059,26</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	0,00	130 079,50
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	0,00	114 402,09
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	0,00	1 193 633,69
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	0,00	0,00	0,00	530 158,23
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	0,00	424 620,36
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	0,00	0,00	0,00	405 226,74
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	0,00	168 734,44
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	0,00	187,68
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	0,00	31 016,53
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 998 059,26</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

**AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	0,00	130 079,50
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	0,00	114 402,09
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	0,00	0,00	1 193 633,69
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	0,00	0,00	0,00	530 158,23
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	0,00	424 620,36
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	0,00	0,00	0,00	405 226,74
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	0,00	168 734,44
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	0,00	187,68
8	Transports	31 016,53	0,00	0,00	0,00	31 016,53
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 998 059,26</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

## AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	130 079,50	0,00	0,00	130 079,50	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	114 402,09	0,00	0,00	114 402,09	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 193 633,69	0,00	27 934,15	1 165 699,54	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	530 158,23	1 272,00	251 521,10	277 365,13	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	424 620,36	0,00	0,00	424 620,36	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	405 226,74	25 231,00	16 363,20	363 632,54	0,00
6	Action économique	168 734,44	0,00	0,00	168 734,44	0,00
7	Environnement	187,68	0,00	0,00	187,68	0,00
8	Transports	31 016,53	0,00	20 540,84	10 475,69	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 998 059,26</b>	<b>26 503,00</b>	<b>316 359,29</b>	<b>2 655 196,97</b>	<b>0,00</b>

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>D3</b>

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LAUZEN Fanny	IFOREL	200,00	9 novembre 2024 à Carpentras	Les armes des élus d'opposition face à leur majorité municipale

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>	<b>D4</b>

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	<b>Montant</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>D5</b>

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT</b>	<b>D6.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT</b>	<b>D6.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

REÇU EN PREFECTURE  
Le 09/04/2026  
Application agréée E-legalite.com

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>D7.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>D7.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.1</b>

## ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus  
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant  
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés  
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

REÇU EN PREFECTURE

1e 09/04/2026

Application agréée E-legalite.com

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU</b>	<b>D8.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

